



Le Petit Bassignacois

N° BLB25/1

MAIRIE DE
BASSIGNAC-LE-BAS
19430
CORREZE



L'ÉCHO DU VILLAGE





NEW
NEW
NEW
NEW

Bonjour !

Nous espérons que ce tout nouveau
numéro du Petit Bassignacois
saura susciter curiosité,
sourire, optimisme, ...
bref, un joli moment de lecture !

Présentation

LE MOT DU MAIRE



Y'a-t-il du nouveau dans le paysage français ?

Je serais mal inspiré si j'essayais de vous convaincre que tout va bien !

La situation nationale est suffisamment confuse pour rassurer chacun d'entre vous...

On nous annonce une période de « vaches maigres » pour les communes... mais y a-t-il eu, depuis quelques années, une période de « vaches grasses » ?

L'Etat accuse un déficit abyssal qu'un jour ou l'autre il va falloir combler... Qui paiera ? Sinon le contribuable de base – même s'il ne sera pas tout seul.

Les communes, quant à elles, ne peuvent pas bâtir de budget en déficit, c'est illégal ; par conséquent il serait injuste de les accuser de collaborer au déficit de l'Etat.

Dans cette situation, quelle attitude adopter ?

Pour une petite commune comme Bassignac-le-Bas, il s'agit de gérer le budget avec vigilance. On ne doit pas dépenser plus que ce qu'on a !

Toutes les réalisations de l'année 2024 ont été faites sur nos fonds propres ; résultats d'une gestion saine, de subventions départementales et de subventions d'état (DETR) ainsi que de subventions européennes.

Le travail du maire et de son Conseil Municipal c'est d'évaluer les dépenses nécessaires à la qualité de la vie locale et de « mouiller la chemise » pour récupérer un maximum de subventions qui permettent de maintenir -voire d'améliorer- le patrimoine communal en général.

Les difficultés, les obstacles pour les petites communes semblent toujours plus lourds, mais il y n'y a pas à tergiverser, si l'on veut survivre,
il faut avoir la volonté de réussir dans tous nos projets.
C'est ce à quoi nous nous employons chaque jour.

A propos du **P.L.U.I.(H.)**



Chaque foyer a été destinataire d'un document émis par la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne et qui vise à prévoir le changement de destination des granges en maison d'habitation.

C'est à la fois une possibilité et une garantie pour l'avenir, même si dans un avenir proche ou plus lointain, vous ne souhaitez pas transformer la ou les granges que vous possédez, il ne faut pas oublier que la fixation du PLUIh se fait pour une durée de 10 ans et que pratiquement aucun changement ne peut être fait pendant cette période.

Les délimitations de zones constructibles étant très restreintes, surtout en Grand Site Vallée de la Dordogne – il apparaît opportun de « profiter » du déjà construit qui ne requiert que des modifications via des Déclarations Préalable (DP), de CU (Certificat d'Urbanisme) et de Permis de Construire (PC) désormais bien simplifiés.



X.V.D.
TEL :
05 55 91 01 75

**PLAN
LOCAL
D'URBANISATION
INTERCOMMUNAL**

URBANISME

EN MAIRIE

Les Nouveaux Horaires



✓ **LES MARDIS** / DE **9H à 12H**
ET DE **13H à 16H30**

✓ **LES JEUDIS MATINS** / DE **9H à 12H**

Vous accueillir dans de bonnes conditions reste une priorité.

Si toutefois vous ne pouvez pas vous déplacer, merci de laisser un message sur le répondeur au **05 55 91 07 57** ou par email à : **mairie.bassignaclebas@wanadoo.fr**, ou encore en laissant un courrier dans la boîte aux lettres extérieure. La secrétaire reprendra contact avec vous.

✓ **LE SITE WEB**

**Source
d'infos ++**

www.bassignac-le-bas.fr

*Une mise à jour
régulière est assurée
pour vous permettre
d'accéder à toutes
les actualités.*



✓ **ETAT CIVIL**

SYNTHESE DE L'ANNEE

2024

• Décès :

Mr **DOUNIEZ** Jean nous a quittés le 29 octobre 2024

• Naissances :

Jeanne Camille AUGER DEININGER a vu le jour le 17 mai 2024, à la plus grande joie de ses parents Fanny et Christophe sur le secteur de la Borie Basse

• Mariages :

néant

Côté Activités

LE SAVIEZ VOUS ?

☑ **DES ATELIERS AQUARELLE**

ont lieu régulièrement dans notre **salle polyvalente**. Un groupe d'amateurs et d'amoureux de l'aquarelle se retrouve pour partager, apprendre, pratiquer sous la houlette experte et bienveillante d'Evelyne Peignault.

Alors si l'aventure vous tente aussi, vous pouvez prendre toutes les dates et informations pratiques auprès de
L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES de Mercoeur.

famillesrurales.mercoeur@gmail.com

05 55 28 63 66



Bon **À NOTER EN 2025**

✓ Les dates gourmandes !

lundi 6 Janvier	Epiphanie
dimanche 2 février	Chandeleur
mardi 4 mars	Mardi gras
vendredi 30 mai	Fête des voisins
mercredi 1er octobre	La journée du café
jeudi 27 novembre	Thanksgiving

✓ Les dates incontournables !

samedi 25 janvier	A.G. du Comité des Fêtes - 15h <i>en salle polyvalente</i>
samedi 22 mars	Concours annuel de Belote
dimanche 30 mars	Passage à l'heure d'été
samedi 15 juin ET	Grande fête : LES AUBADES
samedi 21 juin	Grande fête : Repas, musique...
en août (date à venir)	Concert Chorale CANTABILE
dimanche 26 octobre	Passage à l'heure d'hiver

Le comité des fêtes est joignable au 06.81.15.61.04 pour tout complément d'informations sur les dates annoncées ci-dessus. Certaines requièrent une inscription préalable, donc n'hésitez pas !

✓ UNE SUGGESTION ?



Vous avez une date, un événement à communiquer ? Faites le connaître auprès de la mairie. Une publication sur le site internet sera toujours possible.

Toute l'équipe **MUNICIPALE**



JEAN-PIERRE
MAIRE



JEAN-LUC
1ER ADJOINT



XAVIER
2ND ADJOINT



CHANTAL
CONSEILLERE MUNICIPALE



HENRI
CONSEILLER MUNICIPAL



GERARD
CONSEILLER MUNICIPAL



JACQUES
CONSEILLER MUNICIPAL

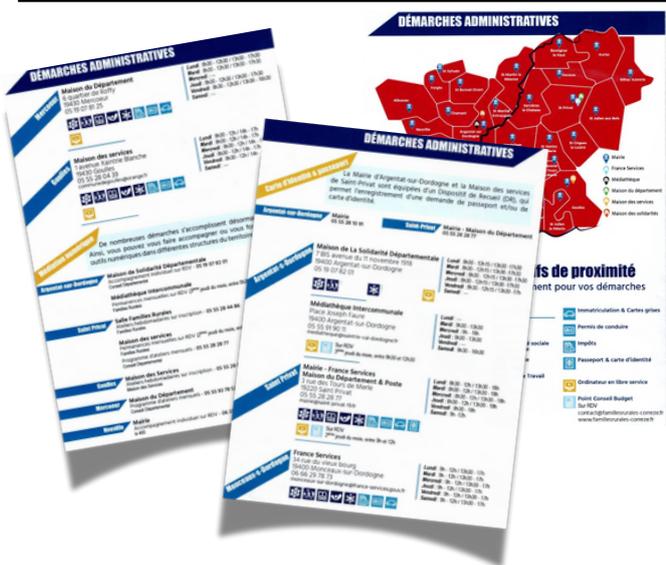


DORIANNE
secrétaire générale
de mairie

*Jeunesse &
Dynamisme...
dans les coeurs!*



C'est **UTILE!**



Ce dépliant
-comme bien d'autres-
sont à votre disposition
en mairie.

**Vos démarches administratives
au plus près de chez nous :**

*"La Mairie d'Argentat-sur-Dordogne (05 55 28 10 91) et la Maison des services de Saint-Privat (05 55 28 28 77) sont équipées d'un Dispositif de Recueil (DR), qui permet l'enregistrement d'une **demande de Passeport et/ou de Carte d'Identité.**"*

Maison du Département
6 quartier de Roffy
19430 **MERCOEUR**
Tel : 05 19 07 81 25



Maison du Département
de **MERCOEUR**
Tel : 05 55 93 78 52



France Services
34 rue du vieux bourg
19400 **MONCEAUX**
SUR DORDOGNE
Tel : 06 66 29 78 73

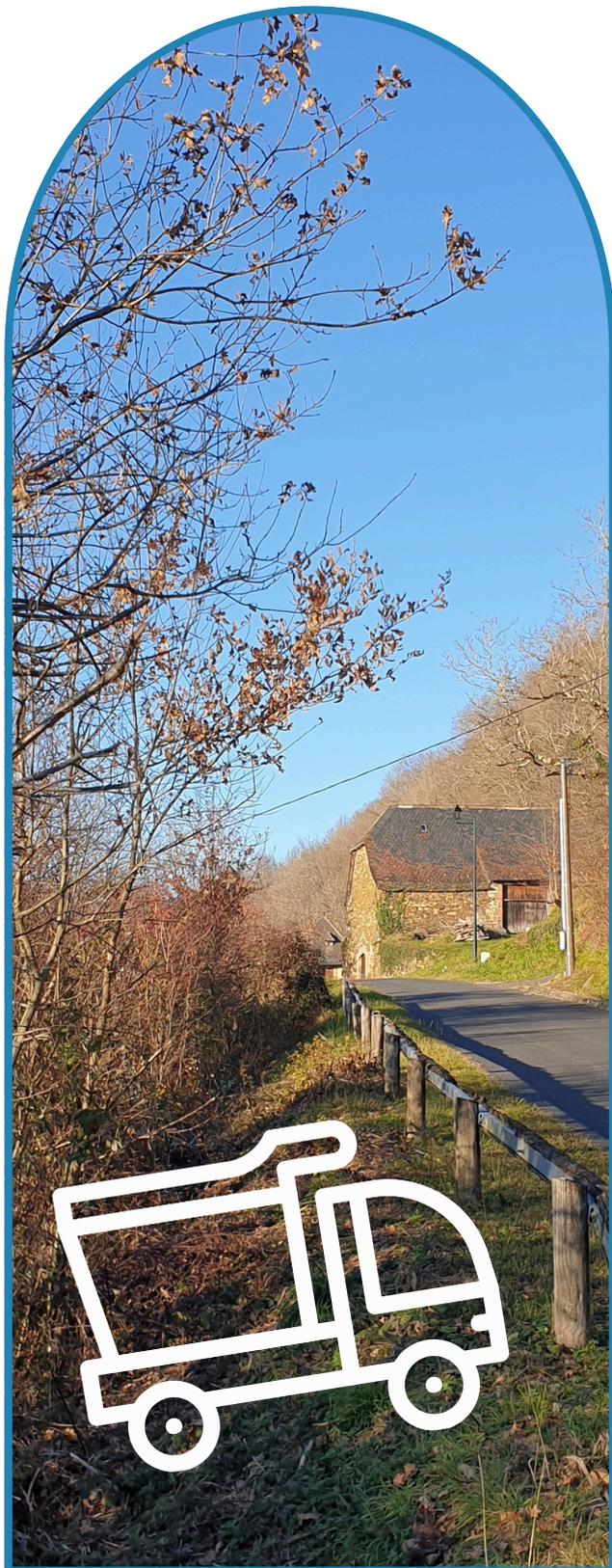
Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mercredi : /
Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Samedi : /

*Programme d'ateliers mensuels.
conseil Départemental*

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h / 13h30-17h
Mercredi : 9h-12h / 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h
Samedi : 9h-12h / 13h30-17h

monceaux-sur-dordogne@france-services.gouv.fr

La **VOIRIE**



Un gros effort a été fait cette année pour réviser copieusement la voirie communale sur les portions qui en avaient le plus besoin :

- > **Route des Cascades**
(consolidation des virages et réfection)
- > **Route et revers d'eau au Peuch**
(consolidation de virages et réfection)
- > **Route et revers d'eau au Gasquet**
- > **Route de Chaviolle**
- > **Fossés de la route de Culagne**

MONTANT DE L'OPERATION :

40 000 €uros TTC

dont

- 9 000 € d'aide du Département ;
- 15 000 € de l'Etat ;
- 16 000 € en fonds propres de la commune.

L'ÉGLISE



Après la réfection intérieure, cette année a vu **la réfection totale des façades extérieures** de l'église qui retrouve ainsi une nouvelle jeunesse. L'entreprise bassignacoise **David DELPORT** a réalisé des travaux qui ont donné entière satisfaction.

MONTANT DE L'OPERATION :

27 000 €uros TTC

dont

16 300 € d'aide du Département ;
7 300 € du fonds Européen ;
3 400 € reste à charge de la commune.

Qui plus est, **les cloches** ont bénéficié d'une **électrification et une mise aux normes de l'installation électrique de l'église** a pu se réaliser grâce aux concours de 2 entreprises.

MONTANT DE L'OPERATION :

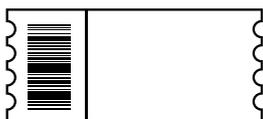
4 194 €uros TTC

dont

2 000 € **CHIRAC ELECTRICITE SARL** ;
2194 € **HONORE SAS**.



A faire, à voir ...
**AUTOUR
DE NOUS**



THEATRE DE L USINE

DISTANCE : 40KM

Une programmation variée pour toutes générations.
Un théâtre accessible à Saint Céré côté LOT (46).



BRIVE FESTIVAL

DISTANCE : 40KM

Du 17 au 20 juillet 2025
21ème édition du festival, rdv au Parc des 3 provinces, Brive la Gaillarde.



KENNY FESTIVAL

DISTANCE : 15KM

Les 13 et 14 septembre 2025
à Reygades pour le plus grand rassemblement de motos et quads.



FOIRE DU LIVRE À BRIVE

DISTANCE : 35KM

les 7 / 8 / 9 novembre à Brive la Gaillarde, sous la halle Georges Brassens et à l'espace des 3 provinces, près de 400 auteurs seront présents.



X TRAIL CORRÈZE DORDOGNE

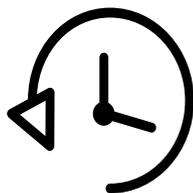
DISTANCE : 20KM

27 septembre 2025.
Le paradis des randonneurs.

LE ROCHER POINTU

DISTANCE : 0KM

Pour les amateurs d'ESCALADE !
Mis à disposition des grimpeurs grâce à la Fédération française de la montagne et de l'escalade.



LA MISE AU TOMBEAU REYGADE

DISTANCE : 6KM

C'est un artiste inconnu du XVe siècle qui est l'auteur de la superbe sculpture en pierre polychrome mise en valeur par un spectacle son et lumière fort en émotion, conté par Jean Piat.
2, place Saint Euthrope
19430 REYGADE.
Paiement par CB



Et d'autres idées de parcours de randonnées sur le site et l'application de VISORANDO.

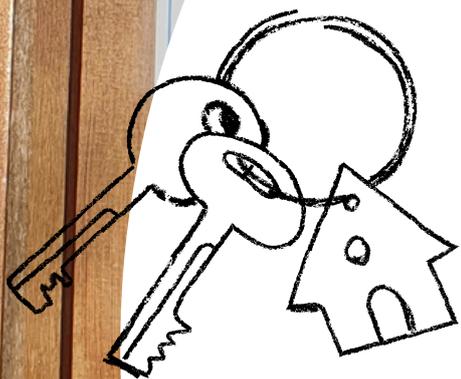


Focus sur le

SECRETARIAT



Après une trentaine d'années de bons et loyaux services, **Danièle DELPEUCH** a souhaité faire valoir ses droits à la retraite... et nous lui souhaitons* donc une très belle et heureuse retraite à Reygades.



Dorianne DUTILLIEUX, nouvelle venue en Corrèze (elle habite Nonards) la remplace. Vous serez toujours accueillis avec le sourire et la compétence.

**Si vous souhaitez vous manifester vis à vis de Danielle par un mot, une carte, il est encore temps de le déposer en mairie. Cela lui sera transmis.*

Il ne nous reste plus qu'à vous présenter **NOS VOEUX !**

Accueillons tous ensemble 2025 avec espoir, attente, bienveillance et solidarité.

Que cette année nouvelle vous conduise vers du renouveau dans vos projets et vos relations. Et puissiez vous toujours vous sentir bien chez vous... chez nous... ici, ensemble sur Bassignac-le-Bas.



ENVIE DE LOUER / D'OCCUPER LA SALLE POLYVALENTE ?

Une fête, une réunion, un atelier... la salle polyvalente est proposée en location -sous conditions- tout au long de l'année. Infos et inscriptions en mairie.